

14  
nov.  
25

COLLOQUE

# *Droit(s) & musique*

09h00 / 18h00 ▶ Petit Auditorium  
BNF, SITE FRANÇOIS MITTERRAND

inscription obligatoire avant le le 13 novembre 2025  
<https://colloques.dsps.univ-paris13.fr/user/sinscrire/82>

{BnF

UNIVERSITÉ  
SORBONNE  
PARIS NORD

UFR DSPS  
Droit, Sciences Politiques et Sociales



Université  
d'ORLÉANS

MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
Liberté  
Égalité  
Fraternité



## PROGRAMME

9h00 Accueil des participants

9h15 **Ouverture**

Gilles Pécout, Président de la BnF ; Anne Fauchon, Doyen de la Faculté Droit et Sciences politiques et sociales, Université Sorbonne Paris Nord ; Pierre Allorant, Doyen de la Faculté Droit Économie Gestion, Université d'Orléans

9h30 **Concert de l'Orchestre de la Garde républicaine**

**Présidence** : Frédéric Dournaux, Professeur de Droit privé et sciences criminelles, Université d'Orléans

10h00 **Introduction**

Didier Guével, Professeur émérite de Droit privé et de sciences criminelles, Doyen honoraire, Université Sorbonne Paris Nord (illustrations sélectionnées par le Département Droit Économie Politiques de la BnF)

10h20 **Témoignage**

François Boulanger, Colonel, Chef d'orchestre de la Garde républicaine de 1997 à 2024

10h40 **Pause**

11h00 **La fabrique de la musique**

**Les ressorts de la création musicale** : Dominique Muller, Délégué à la musique à la Direction générale de la création artistique, Ministère de la Culture

**Droit public et fabrique de la musique : le statut des musiciens d'orchestre en France** : Philippe Buchin, Président du corps des magistrats des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel honoraire

**IA et création musicale** : Géraldine Goffaux Callebaut, Professeur de droit privé et de sciences criminelles, Université d'Orléans

**Débats**

12h30 Déjeuner libre

14h00 **Concert de l'Orchestre de la Garde républicaine**

14h20 **La protection de la musique**

**Présidence** : Anne-Cécile Martin, Maître de conférences en droit privé et de sciences criminelles, Université Sorbonne Paris Nord

**Musique et propriété littéraire et artistique** : Christophe Caron, Professeur de droit privé et de sciences criminelles, Université Paris Est Créteil

**La prise en charge des pathologies des musiciens** : André-François Arcier, Médecin, Co-fondateur et Directeur de la Clinique du Musicien

**Les enjeux de la transmission culturelle** : Émilie Delorme, Directrice du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris

**Débats**

15h30 **Pause**

15h45 **La patrimonialisation de la musique**

**Présidence** : Quentin Auffret, Chef du service Droit, Science politique, publications officielles, BnF

**Le dépôt légal de la musique enregistrée** : Tifenn Martinot-Lagarde, Directrice adjointe Département Son Vidéo Multimédia, BnF

**Les collections de la BnF** : Mathias Auclair, Directeur du Département de la musique, BnF

**Les collections d'instruments de musique** : Thierry Maniguet, conservateur, responsable scientifique, Musée de la musique, Cité de la musique - Philharmonie de Paris

**Une collection de disques unique - L'Enfer musical de Radio France** : Emmanuel Pierrat, Avocat

**Débats**

17h15 **Propos conclusifs** : Anne-Emmanuelle Kahn, Professeur de droit privé et de sciences criminelles, Université Lyon 2

Le droit et la musique sont liés de multiples façons, parce que la musique est à la fois une œuvre artistique, un produit économique et un vecteur social et culturel. Dans ce cadre, il s'agit de s'interroger sur le caractère souvent janusien du Droit applicable, possible soutien et protecteur de l'activité artistique considérée (et de ses artistes) et, concomitamment, éventuel frein à la liberté de création d'une œuvre. Seront ainsi au cœur des discussions les questions liées à la fabrique de la musique, sa protection ainsi que sa patrimonialisation.

Lors de cette manifestation, des juristes de deux laboratoires Universitaires (l'IRDA de l'USPN et le CRJ Pothier d'Orléans), les conservateurs de la BnF et des praticiens s'associent pour mettre en commun leurs savoirs et confronter leurs expériences.

Comme les années précédentes (avec l'approche du *Street Art*, des jardins, de la gastronomie, de l'apparence vestimentaire, de la bande dessinée, de la presse, de l'architecture ou du cinéma), ces échanges ont vocation à permettre aux praticiens de mieux appréhender les mécanismes juridiques susceptibles de s'appliquer à eux et aux juristes de mieux comprendre les préoccupations principales desdits praticiens. La philosophie générale de ces échanges est simple : profiter de la richesse de l'interdisciplinarité pour progresser dans la réflexion, le tout illustré grâce aux ressources des immenses collections de la BnF, afin de mieux appréhender les rapports entre droit(s) et musique dans toute leur complexité.

#### Direction scientifique

- Géraldine Goffaux Callebaut, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université d'Orléans
- Didier Guével, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Doyen honoraire de la Faculté de Droit et Sciences politiques et sociales, Université Paris 13
- Julie Ladant, Directrice du département Droit, Économie, Politique, BnF

Recherche iconographique : Département Droit, Économie, Politique de la BnF

Une bibliographie complète, établie par le Département Droit Économie Politique, est distribuée le jour du colloque aux participants. Une présentation d'ouvrages en lien avec la thématique du colloque sera proposée en salle D.

#### Adresse du colloque

Bibliothèque nationale de France, Quai François Mauriac 75013 Paris  
Renseignements : [irda@univ-paris13.fr](mailto:irda@univ-paris13.fr)

Inscription obligatoire avant le 13 novembre 2025 :

<https://colloques.dsps.univ-paris13.fr/user/sinscrire/82>

Manifestation validée au titre de la formation continue des avocats